

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 25 juillet 2025

L'ÉLECTION PARTIELLE PROVINCIALE EST DÉCLENCHÉE DANS LA CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE SPRUCE WOODS LES ÉLECTEURS SONT INVITÉS À S'INSCRIRE OU À METTRE À JOUR LEURS RENSEIGNEMENTS EN LIGNE

Le gouvernement du Manitoba a déclenché une élection partielle pour permettre aux électeurs de la circonscription de Spruce Woods d'élire un nouveau député provincial.

Le jour du scrutin est fixé au 26 août. Le scrutin par anticipation commencera, quant à lui, le 16 août.

INFORMATION À L'INTENTION DES ÉLECTEURS

Les électeurs admissibles peuvent voter n'importe où, que ce soit lors du scrutin par anticipation ou le jour du scrutin.

Les centres de scrutin seront ouverts tous les jours de 8 h à 20 h, sauf le dimanche, où ils seront ouverts de midi à 18 h.

Vous trouverez tous les centres de scrutin sur www.electionsmanitoba.ca/fr.

Inscription des électeurs

Pour gagner du temps aux bureaux de scrutin, les électeurs sont invités à s'inscrire ou à mettre à jour leur inscription (pour signaler tout changement de nom ou d'adresse) avant de se rendre sur place. Pour ce faire, ils peuvent se rendre à la page du [Service d'inscription des électeurs](#) ou communiquer avec le bureau d'élection local au plus tard le 7 août.

Le scrutin est plus rapide et plus facile lorsque l'on est inscrit avant l'élection, mais il est toujours possible de s'inscrire au bureau du scrutin le jour du vote, sur simple présentation d'une pièce d'identité.

Admissibilité au vote

Pour avoir le droit de voter dans la circonscription électorale de Spruce Woods, il faut :

- avoir la citoyenneté canadienne;
- être âgé d'au moins 18 ans le jour du scrutin;
- avoir résidé au Manitoba pendant au moins six mois immédiatement avant le jour du scrutin.

Pièces d'identité

Tous les électeurs doivent présenter une ou deux pièces d'identité pour voter, selon le cas. De nombreuses pièces sont acceptées. Pour savoir quelles sont celles que vous pouvez présenter, consultez la [liste complète des pièces d'identité acceptables](#).

Possibilités d'emploi

Élections Manitoba recrute du personnel pour les bureaux du scrutin dans votre communauté. Postulez en ligne à www.electionsmanitoba.ca/fr.

Bureau d'élection local de Spruce Woods

811, 18^e Rue Nord, unité 3, dans le centre commercial Corral

Brandon (Manitoba)

Téléphone : 204 726-6111 | Sans frais : 1 833 891-1011

Courriel : SpruceWoods@electionsmanitoba.ca

Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 8 h à 20 h et le dimanche de 12 h à 18 h

-30-

Élections Manitoba est le bureau indépendant de l'Assemblée législative du Manitoba qui est responsable de l'administration des élections provinciales générales et partielles.

Les représentants des médias peuvent adresser leurs demandes à :

Mike Ambrose, directeur des communications et des renseignements au public

Téléphone : 204 945-7379 | Sans frais : 1 866 628-6837

Courriel : mambrose@elections.mb.ca